

### Jean-Pierre Debourdeau

Membre du conseil d'orientation de la fondation Copernic,  
Collaborateur de l'institut de recherche de la FSU

### Samuel Johsua

Professeur en sciences de l'éducation (université de Provence),  
Dernière publication : *Une autre école est possible*.  
*Manifeste pour une éducation émancipatrice*. Textuel

## Athéisme, anticléricalisme, laïcité

La « politique religieuse » du mouvement socialiste

*Les auteurs présentent ici les diverses positions qui ont traversé le mouvement ouvrier européen à propos de ce que Rosa Luxemburg appelait sa « politique religieuse ». Des premiers communistes autour de Babeuf au cours de la Révolution française à Bauer et Gramsci dans l'entre-deux-guerres. L'athéisme revendiqué des anarchistes et blanquistes, la distinction entre anticléricalisme bourgeois et anticléricalisme prolétarien au tournant du siècle précédent chez les marxistes. Les péripéties ultérieures du combat laïque. Aujourd'hui le retour du religieux et du souci laïque, sous des configurations nouvelles avec une nouvelle minorité religieuse, l'islam.*

### L'athéisme proclamé et propagé: anarchistes et blanquistes

Les premiers communistes, et en particulier Sylvain Maréchal, fustigent de concert Dieu, la religion et l'Église. Cette dernière, partie prenante de l'aristocratie déchue, grosse propriétaire foncière, perceptrice d'impôts, partisane d'une monarchie dont elle épouse les structures, justifie, avec la religion, l'inégalité, la soumission et la résignation. Il faut non seulement lui ôter tout pouvoir temporel, lui interdire d'interférer dans la vie civique, mais combattre l'idéologie qu'elle secrète et ceux qui s'en font les défenseurs. La génération suivante sera plutôt déiste, y compris Blanqui, dans sa jeunesse. La seule exception est Proudhon, pour qui si « la propriété, c'est le vol », « Dieu, c'est le mal ». Le courant anarchiste qui le continuera aura la même orientation, Bakounine souhaitant, par exemple, que l'athéisme soit une des clauses statutaires de l'Internationale. Proudhoniens et blanquistes furent, en France,

dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des courants dominants parmi ceux des militants ouvriers qui n'étaient ni corporatistes, ni liés directement au radicalisme. Il n'est donc pas étonnant que le « Ni Dieu, ni maître » de Blanqui, dont la fougue antireligieuse crût avec l'âge, ait été la devise commune, transposée presque telle quelle dans « l'Internationale » de Pottier.

Pour Blanqui, qui mélange souvent, dans ce domaine, imprécations (blasphèmes ?) et polémique, il y a tendance à faire de la renonciation à la religion un préalable. L'idée de Dieu étant la source « de toutes les formes de servitude morale et sociale », la cause des « misères présentes », on comprendra que, pour Vaillant, disciple de Blanqui, « la chute de Dieu est le prélude de la chute du Maître<sup>1</sup> ». Et à préconiser des mesures de coercition afin d'aider à la prise de conscience, de limiter au maximum l'impact possible de la religion en éliminant toute manifestation publique de celle-ci (des processions aux soutanes).

Les syndicalistes révolutionnaires, souvent plus pragmatiques, n'ont pas rempli les pages de leur presse de pamphlets antireligieux. Malgré tout, le naturel revient parfois au galop, comme dans l'affiche de la CGT, parue quinze jours après le « J'accuse » de Zola où la lutte conjointe « contre le sabre et le goupillon » amène la centrale à refuser de défendre un officier et à prendre parti dans ce qu'elle estime être une querelle entre catholiques et israélites. Ou en 1912, dans *La Bataille syndicaliste* où on peut lire un « Plaidoyer en faveur de l'athéisme<sup>2</sup> ». Ou, autre exemple, quand, dans un roman d'anticipation, de politique-fiction, captivant et réjouissant<sup>3</sup>, deux responsables de la CGT, tout en étant prudents sur la question religieuse, n'imaginent pas d'autre débat sur la destination post-révolutionnaire des églises que celui qui oppose les partisans de leur destruction générale comme temples de l'ignorance et de la superstition et ceux qui veulent en conserver au moins une partie (les œuvres d'art) en les utilisant comme musées ou salles de réunion.

Faut-il voir, dans l'athéisme d'État, le « diamat » comme idéologie officielle, les persécutions religieuses dans les pays d'économie administrée sous couvert de « socialisme réellement existant », un avatar ultime de ce qui précède ? (Encore que cela pouvait se combiner avec la collaboration d'une partie de l'Église orthodoxe ou carrément, comme en Chine, la constitution d'Églises schismatiques *ad hoc*). Ce serait évidemment faire passer des effets pour des causes et remplacer de grands événements historiques, le jeu de forces sociales-matérielles, par le *deus ex machina* des idées.

### La critique des marxistes, l'anticléricisme prolétarien

Marx et Engels ont aussi bien pris position contre les propositions d'athéisme statutaire de Bakounine que contre les mesures préconisées par les blanquistes exilés à Londres après la Commune. L'objection immédiate est d'effi-

cacité. De telles mesures peuvent être contre-productives et aboutir à l'effet inverse de celui recherché. En créant des martyrs, elle renforcera la religion comme communauté persécutée. C'est d'autre part une démarche idéaliste qui ignore les racines réelles de la religion qu'on ne peut abolir par décret. L'athéisme, par certains côtés se réfère encore à Dieu, c'est la dernière forme de théisme. Si Dieu est un ennemi, il existe encore...

Mais, surtout, c'est contradictoire avec la recherche de l'unité ouvrière. Il s'agit de prendre les travailleurs tels qu'ils sont et de faire confiance aux effets thérapeutiques de leur mobilisation. Et doit primer ce qui permet de les mobiliser. Les patrons et leur État en sont conscients qui tendent à utiliser les divisions religieuses, comme d'autres, pour diviser le front. Le combat anticléric est nécessaire chaque fois qu'il ne s'agit plus des seules croyances religieuses qui « relèvent de la conviction intime, de la conscience », « affaire privée » qui « nous oblige à la neutralité et à l'abstention absolues<sup>4</sup> ». Mais, dit Lafargue, gendre de Marx, co-dirigeant avec Jules Guesde du P.O.F. : « Nous n'aimons pas à jouer un rôle dans la comédie des libres-penseurs de la bourgeoisie, qui tapent, comme des sourds, sur le budget des prêtres pour faire oublier le budget des vauriens, le budget des rentiers ; qui dévoilent à grand fracas les turpitudes des prêtres pour qu'on laisse dans l'ombre les ignominies des patrons et des capitalistes<sup>5</sup> ». Il y a un anticléricisme bourgeois « hypocrite » et un anticléricisme socialiste qui ne conclut pas avec le premier des alliances contre nature, par-delà les différences de classes. Et au tournant du siècle, ceux qui, en France, se réclament de Marx ne mettent même pas de signe égal entre l'Internationale « noire » et la franc-maçonnerie. Ils attaquent en premier cette dernière à laquelle nombre de leaders ouvriers adhèrent car, comme le dit encore Rosa, « le danger qui, pour la République et pour le socialisme, résulte de l'accouplement de l'action prolétarienne et de l'action bourgeoise serait incontestablement plus grand que les inconvénients que l'on peut redouter des menées réactionnaires de l'Église ».

L'Internationale communiste des premières années continuera cette tradition, ses directives, pour la France en particulier, exigent à la fois la rupture avec la franc-maçonnerie et l'action commune avec les ouvriers chrétiens, « ce dernier front fut surtout mal compris. Les camarades français ont pensé qu'un pacte avec les ouvriers chrétiens était une trahison<sup>6</sup> ». Pour Lénine, « faire de la guerre à la religion, la tâche politique du mouvement ouvrier, n'est qu'une phrase anarchiste<sup>7</sup> ». En 1925, Trotski s'élève contre les fermetures d'église « comme il a été fait en quelques endroits, ou [...] d'autres excès administratifs<sup>8</sup> ».

On peut voir une contradiction dans cette politique constante des marxistes révolutionnaires et la volonté affirmée de lutter contre toutes les aliénations dont la religieuse. À l'orée du siècle précédent, le mouvement socialiste trouva une solu-

tion dans la mise sur pied d'une organisation parallèle aux partis et syndicats, la Libre Pensée, réunissant les partisans d'un athéisme militant, en relation fraternelle avec l'organisation politique, mais sans engager celle-ci. Le nom même n'avait rien de provocateur. Ce qui n'empêcha pas certains secteurs de la Libre Pensée de développer des interventions qui pouvaient être contre-productives par rapport aux préoccupations du parti. Otto Bauer<sup>9</sup>, qui en relève quelques-unes, affirme par ailleurs que « le marxisme peut se concilier avec les conceptions philosophiques les plus différentes ». Ce qui est peut-être aller un peu vite en besogne. Il est vrai aussi que de « guide pour l'action », il s'est souvent momifié, dogmatisé. On parlait déjà de marxisme « orthodoxe » du temps de Kautsky, curieuse notion. Évidemment la fétichisation du Parti, le « culte de la personnalité », les autocritiques-confessions, les exclusions-excommunications au nom du marxisme peuvent rendre dubitatifs sur la validité et l'opérativité de références doctrinales qui se transforment en leur contraire quand la vie s'en retire et qu'elles deviennent instruments de pouvoir aux mains de bureaucrates.

Il faut sans doute reprendre la réflexion de base de Marx pour qui, si la critique de la religion est la base et le préalable de toute critique, la critique, elle-même, est toujours dialectique. Comme le développeront après lui, Otto Bauer et Gramsci, il faut prendre religions, Églises et croyants dans leur mouvement et leurs contradictions : « La religion est la théorie générale de ce monde, son compendium encyclopédique, sa logique sous forme populaire, son point d'honneur spiritualiste, son enthousiasme, sa sanction morale, son complément solennel, sa raison générale de consolation et de justification [...] la misère religieuse est d'une part l'expression de la misère réelle et d'autre part une protestation contre la misère réelle, le soupir de la créature accablée, le cœur d'un monde sans cœur, l'esprit d'un temps privé d'esprit<sup>10</sup> ». Et peut-on identifier le christianisme primitif, les taborites, les anabaptistes et les niveleurs, les curés rouges de la Révolution française, les communautés de base de la théologie de la libération avec le Vatican, les croisades, l'Inquisition (qui ne sera supprimée qu'en 1908) ?

### **École confessionnelle, école laïque, école prolétarienne ?**

#### **Liberté de l'enseignement ou monopole d'État ?**

C'est d'ailleurs dans les courants hérétiques, ci-dessus énumérés, précurseurs du communisme pour Engels, qu'on trouve, au moins en Occident (car les penseurs arabes ou persans avaient une longueur d'avance), les premières revendications de séparation de l'Église et de l'État. Si « école laïque » et « laïcité » sont des termes d'apparition plus tardive (après 1850 pour le premier, 1871 pour le second)<sup>11</sup>, dès la Révolution française, la question est posée pour l'école. Dans le droit fil du principe de la séparation qui ne s'imposera vraiment

qu'en 1905 en France, non sans de nombreux bémols, les divers courants énumérés plus haut défendent son émancipation de toute tutelle religieuse. Pour le reste, pendant longtemps diverses positions se font entendre. Babeuf lie son plan d'éducation à la vente des biens d'Église ; Sylvain Maréchal est non seulement opposé à l'éducation des filles mais souhaite une éducation domestique le plus longtemps possible (et sous le contrôle des vieillards). La féministe anglaise Mary Wollstonecraft, à la même époque, proclame « Ni éducation d'Église, ni éducation d'État. » Le courant anarchiste ne peut qu'approuver. Mais chez Proudhon, cela se traduit par la gestion et le recrutement des enseignants confiés aux autorités administratives locales et aux pères de famille. Dans les débats de l'AIT, la 1<sup>re</sup> Internationale, face aux réticences des Français qui refusent une instruction d'État, Marx est amené à distinguer éducation publique et éducation gouvernementale rejoignant Condorcet qui, pendant la Révolution française préconisait que « les établissements que la puissance publique consacre à l'éducation doivent être aussi indépendants qu'il est possible de l'autorité politique... l'indépendance de l'instruction fait en quelque sorte une partie des droits humains », à ne pas confondre avec la « liberté de l'enseignement » (privé) que défendra Montalembert en 1848 lors du vote de la Loi Falloux ! Marx pense que l'État peut fixer les ressources, les qualifications exigées des enseignants, les disciplines enseignées, contrôler, mais que c'est tout autre chose que de vouloir faire de lui l'éducateur du peuple. D'autant que c'est plutôt au peuple à éduquer l'État, « et même de rude manière<sup>12</sup> ».

Dans la CGT, les réticences sont fortes sur la question du monopole. En effet les syndicalistes, à l'époque où les enfants de prolétaires vont jusqu'au certificat d'études qu'ils passent à douze ans, caressent le rêve, non de faire entrer ces gamins dans la filière parallèle des collèges et lycées pour fils de bourgeois, mais de prendre en charge, par leurs organisations, les adolescents prolétaires dans le cadre d'une « éducation intégrale » liant études et travail professionnel. Tout monopole empêcherait l'éducation syndicale. Dans le mouvement socialiste, Jaurès, qui a toujours redouté « l'arrogante tutelle de l'État » sur l'éducation, souhaite, comme Vaillant, que possibilité soit laissée au développement d'expérimentations pédagogiques, d'écoles rationalistes libres.

Il faudra l'Union sacrée de la guerre de 1914-1918 et l'élaboration par la CGT de son plan de nationalisations pour qu'elle se rallie à l'école laïque et, avec les socialistes (à leur congrès de 1929), au monopole sous la forme d'une nationalisation de l'enseignement avec gestion tripartite où les usagers seraient représentés par les syndicats ouvriers (condition exigée par le Syndicat national des instituteurs). Le PCF s'y ralliera quant à lui en 1959. Un débat très riche se déroule dans l'Internationale des travailleurs de l'enseignement, notamment entre Français, Allemands et Russes en révolution portant notamment sur

l'école socialiste de demain. La Fédération CGTU de l'enseignement y défend l'idée d'un enseignement critique non dogmatique sans doctrine ou Vérité d'État à transmettre, mais apte à donner à chacun les moyens de se forger librement sa propre opinion, à la différence de l'école actuelle qui a fait, comme le dit Gramsci, du patriotisme et de la défense de la propriété, sous couvert de défense de la République, une nouvelle religion et qui ignore les droits de l'enfant (chers aussi à Jaurès). Le débat rebondira, en France, lors du cinquantième de l'école laïque où le même courant s'opposera à la fois aux réformistes en refusant de participer aux cérémonies officielles, et aux staliniens qui, avec le mot d'ordre « À bas le cinquantième de l'École laïque » refusaient de défendre ses acquis contre la réaction et l'école confessionnelle.

Mais les grandes proclamations des réformistes n'eurent aucun effet sur les politiques suivies par ceux-ci, une fois au pouvoir. Ni le Front populaire où l'allié était pourtant le parti radical, champion, lui aussi, de la laïcité, ni les gouvernements tripartites de la Libération avec PC-PS majoritaires électoralement, ni les gouvernements de « Troisième force » à participation socialiste ne touchèrent au statut particulier d'Alsace-Moselle, ni encore moins ne nationalisèrent.

Le vieux fonds de commerce déjà bien entamé par la deuxième gauche et sa laïcité ouverte (comme s'il pouvait y en avoir une fermée) s'écroula définitivement (?) avec la capitulation en rase campagne de Mitterrand. De plus, les accords Lang-Cloupé s'ajoutèrent aux lois antilaïques non abrogées<sup>13</sup>. N'accueillera-t-il pas, d'ailleurs, le pape, lors de sa première visite à Lourdes, en louant, en toute laïcité, « l'institution qui a si profondément marqué l'histoire universelle et particulièrement l'histoire de mon pays, qui reste une source vive où tant des nôtres continuent de puiser leurs raisons d'espérer » ?

### Laïcité, le retour ?

La loi Chirac sur l'interdiction des signes religieux a fait rebondir dans les diverses fractions de la gauche ces anciens débats. Les réactions à propos de cette loi reprennent très souvent les mêmes lignes de clivage, avec un élément supplémentaire : il s'agit maintenant de traiter prioritairement les relations avec une religion minoritaire dans le pays, l'islam. Henri Peña-Ruiz développe ainsi une vision de la laïcité qui s'étend aux élèves eux-mêmes, ce qui est une nouveauté : « L'attitude de recherche et d'ouverture au savoir est incompatible avec l'affirmation péremptoire d'une identité plus fantasmée que librement choisie, surtout à un âge où l'on se construit. Le lieu scolaire n'est pas anodin, et il est irrecevable de lui appliquer le même régime de libertés qu'à la rue ou à la place publique<sup>14</sup>. » En réalité, la seule fois où, dans la longue histoire des décisions laïques, fut mis en cause le comportement des élèves eux-mêmes est la circulaire de Jean Zay en 1937 dite « d'interdiction du pro-

sélytisme ». Elle souligne « la nécessité de maintenir l'enseignement public... à l'abri des propagandes politiques et confessionnelles », « aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise ». Il s'agissait de faire face à une situation très spéciale où la chambre issue du Front populaire, en pleine débandade, était sous la menace directe de l'extrême droite, une exception donc. Et de plus, ce fut une simple circulaire, même pas un décret, encore moins une loi. C'est que le cœur du combat laïque mené par des fractions de la bourgeoisie fut, dès Jules Ferry, concentré non sur le comportement des élèves, mais sur la prise en main, contre l'Église de Rome, de l'éducation de ces élèves. Sans revenir sur la liberté de l'enseignement, Ferry rend d'abord à l'État le monopole de la collation des grades en 1879. Il s'occupe ensuite de l'école primaire publique qu'il rend gratuite par une loi promulguée le 16 juin 1881 et obligatoire par une loi du 28 mars 1882. La laïcité proprement dite viendra en dernier, le 30 octobre 1886 qui, dans son article 17, en donna le principe : « Dans les écoles primaires de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque. » Le même Ferry en explique la fonction, « Depuis quatre-vingts ans, deux systèmes sont en présence ; ils se sont partagés les esprits et ont entretenu au cœur même de la société un antagonisme, une guerre acharnée [...] il faut effacer cette contradiction, dissiper ce trouble des intelligences ; et il n'y a qu'un moyen, c'est de se désintéresser, dans l'éducation publique, d'une façon impartiale, de toutes les doctrines [...] c'est de réaliser la séparation de ces deux mondes, le monde civil et le monde religieux<sup>15</sup> ». Les lois de séparation de 1905 durciront certains aspects de cette conception, en interdisant d'enseignement tout membre de congrégations religieuses. Mais il faut attendre la loi sur « les signes religieux » de 2003 pour que les élèves soient directement concernés. Dans son acception première d'ailleurs, l'école de Ferry est officiellement déiste. Elle instaure un cours « d'instruction morale et religieuse » d'où « les devoirs envers Dieu » ne seront supprimés qu'en 1923. Elle n'a rien de la « neutralité » qu'on lui prête si volontiers aujourd'hui. Le grand ordonnateur de la propagande chauvine fut ainsi l'historien Ernest Lavisse, inventeur de la filiation sans rupture de la France contemporaine et des Francs (« Les rois ont fait la France »). Ses livres ont fait référence jusque dans les années cinquante, dans l'enseignement public comme catholique. En 1912, le même Lavisse déclarait : « Si un écolier ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son fusil, l'instituteur aura perdu son temps<sup>16</sup> »...

Ainsi donc, dans le grand mouvement mondial de séparation des Églises et de l'État, la laïcité « à la française » ne se spécifie pas par « une neutralité » évidemment introuvable. La grande distinction se trouve dans le choix centralisé des corps enseignants et des programmes, et dans l'obligation faite aux jeunes de suivre ceux-ci (encore que l'enseignement privé ait été maintenu à toutes les

étapes, sauf pendant la Commune de Paris). Marx fut plus hésitant qu'Engels à soutenir cette centralisation de la séparation. Le second affirme dans une Préface au *18 Brumaire* de 1885<sup>17</sup> (au moment même du vote des lois laïques, lesquelles influencent le jugement qui suit) : « La France est le pays où les luttes de classes ont été menées chaque fois, plus que partout ailleurs, jusqu'à la décision complète, et où, par conséquent, les formes politiques changeantes, à l'intérieur desquelles elles se meuvent et dans lesquelles se résument leurs résultats, prennent les contours les plus nets. La France a, dans sa grande Révolution, détruit le féodalisme et donné à la domination de la bourgeoisie un caractère de pureté classique qu'aucun autre pays n'a atteint en Europe. » Dans *La Guerre civile en France*<sup>18</sup>, Marx est plus distant concernant la place de l'État dans l'enseignement : « Une fois abolies l'armée permanente et la police, instruments du pouvoir matériel de l'ancien gouvernement, la Commune se donna pour tâche de briser l'outil spirituel de l'oppression, le "pouvoir des prêtres" ; elle décréta la dissolution et l'expropriation de toutes les Églises dans la mesure où elles constituaient des corps possédants. Les prêtres furent renvoyés à la calme retraite de la vie privée, pour y vivre des aumônes des fidèles, à l'instar de leurs prédécesseurs, les apôtres. La totalité des établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement, et, en même temps, débarrassés de toute ingérence de l'Église et de l'État. » Comme indiqué ci-dessus, ce n'est que dans *La Critique du programme de Gotha* qu'il consentira, du bout des lèvres, à trouver légitime le contrôle des programmes et surtout des maîtres par le pouvoir d'État, bourgeois ou autre.

C'est finalement entre ces deux positions que se caleront les orientations les plus influentes des courants de la gauche radicale marxiste (la LCR en particulier) en France concernant la laïcité scolaire. Suivant Jaurès et bien d'autres rappelés ci-dessus, ils défendent la séparation des Églises et de l'État non pour combattre la religion en tant que telle, mais : « pour que la démocratie puisse se donner tout entière à l'œuvre immense et difficile de réforme sociale et de solidarité humaine que le prolétariat exige<sup>19</sup> ». En même temps, ils ne sacrifient en rien au mythe de la « neutralité » de l'école qui – dans sa structure ségrégative, dans le contenu de certains programmes, dans ses méthodes d'enseignement dominantes – est un champ du combat politique et idéologique. Mais ils considèrent en général comme une nécessité démocratique la laïcité des locaux et des personnels d'éducation, celles des programmes, comme l'obligation de les suivre. Il faudra voir si les conditions du débat français actuel (et en particulier la confrontation à une religion, l'islam, pratiquée par des populations minoritaires et souvent discriminées) feront rebondir la question dans leurs rangs.

- 1 Maurice Dommanget, *Édouard Vaillant, un grand socialiste*, La Table ronde, 1956.
- 2 Gérard Montant, *Des amours laborieuses ou l'École, les enseignants, la formation professionnelle et l'apprentissage dans les congrès et la presse de la CGT de 1895 à 1921*, Institut CGT d'Histoire sociale, 2000.
- 3 Émile Pouget et Émile Pataud, *Comment nous ferons la Révolution* (1909), Syllepse, 1995.
- 4 Rosa Luxembourg, « Anticléricalisme et socialisme », in *Le Socialisme en France*, (1898-1912), Belfond, 1971.
- 5 Paul Lafargue, « Un discours du Pompier » (1882), In *Textes choisis*, Éd. Sociales, 1970.
- 6 Intervention de Zinoviev, in *Compte-rendu de la conférence du C.E.I. de fév-mars 1922*, reprint Feltrinelli.
- 7 Lénine, *Œuvres. T. XV* (1908-1909), Moscou, Éd. du Progrès, 1967.
- 8 Léon Trotski, *Sens et méthode de la propagande antireligieuse*, Internet, 1925.
- 9 Otto Bauer, *Le Socialisme, la religion et l'Église*, Bruxelles, L'Églantine, 1928.
- 10 Karl Marx, « Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel », in *Marx-Engels, Sur la religion* (1844) Éd. Sociales, 1968.
- 11 Benoît Mely, *La Question de la séparation des Églises et de l'école dans quelques pays européens*, Éditions Page 2, 2004.
- 12 Marx-Engels, *Critique de l'éducation et de l'enseignement*, Petite coll. Maspero, 1976.
- 13 Jean-Pierre Debourdeau, *Les tendances de la FEN et la question laïque. Communication au séminaire* « Histoire du syndicalisme de l'Institut de recherches de la FSU » (séance du 30.11.1999) inédit, 1999.
- 14 Henri Peña-Ruiz, « Laïcité et égalité, leviers de l'émancipation », *Le Monde diplomatique*, février 2004.
- 15 Cité par Claude Lelièvre, *Jules Ferry. La République éducatrice*, Hachette, Paris, 2001.
- 16 Cité par Claude Lelièvre, *Histoire des institutions scolaires*, Paris, Nathan, 1990.
- 17 Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, Éd. Sociales, 1963.
- 18 Karl Marx, *La Guerre civile en France*, Éd. Sociales, 1953.
- 19 Jean Jaurès, *La Dépêche*, le 15 août 1904.